



PROCÈS-VERBAL

#16 de l'assemblée publique du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue au siège social de la Société, à la salle 8200, le **MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025** à 17 h 30.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Aref Salem, président du conseil d'administration

Madame Effie Giannou, vice-présidente du conseil d'administration

Monsieur Alex Bottausci, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Boucher, membre du conseil d'administration

Monsieur Dominic Perri, membre du conseil d'administration

Madame Mercedez Plante, membre du conseil d'administration

Monsieur Jocelyn Pauzé, membre du conseil d'administration

Madame Julie-Pascale Provost, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Gariépy, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Le May, membre du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration et président de l'assemblée, monsieur Aref Salem, présente tous les membres du conseil d'administration qui assistent à la présente assemblée, ainsi que madame Marie-Claude Léonard, directrice générale et monsieur André Porlier, secrétaire corporatif adjoint. Le président déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 17 h 35, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Conformément à l'article 32 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) suit une période de questions au cours de laquelle douze (12) intervenants s'adressent aux membres du conseil d'administration, période qui débute à 17 h 44.

À 18 h 15, le président du conseil d'administration déclare la période de questions close.

La liste des intervenants ayant posé des questions ainsi que le sujet de leur intervention apparaissent à l'annexe A jointe au procès-verbal.

La directrice générale fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2025-139 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DÉCEMBRE 2025

PROPOSÉ par monsieur Dominic Perri
APPUYÉ par monsieur Alex Bottausci

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter **L'ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2025-140 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 12 NOVEMBRE 2025

PROPOSÉ par monsieur Sylvain Le May
APPUYÉ par madame Catherine Boucher

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU de prendre acte du dépôt du **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée du conseil d'administration de la Société tenue le 12 novembre 2025.

CA-2025-141 AUTORISER LA STM D'ADHÉRER AU MANDAT 2025-8078-50 D'ACHATS REGROUPÉS CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) ACQUISITION DE COMMUTATEURS ET PRODUITS RÉSEAU 6000038493

VU le rapport du directeur exécutif - Transition énergétique, innovation et technologies

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Alex Bottausci
APPUYÉ par monsieur Jocelyn Pauzé

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU d'autoriser la STM d'adhérer au mandat 2025-8078-50 d'achats regroupés avec le **CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)**, pour l'acquisition de commutateurs et produits réseau, pour une période de vingt-quatre (24) mois à compter du 9 mars 2026 au 8 mars 2028 pour un montant de **1 602 145,00 \$**, plus les taxes de **239 921,21 \$**;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **1 842 066,21 \$**, toutes taxes actuelles incluses (6000038493).

	IMPUTATION
Centre	Type "U"
Compte	568230
Ordre interne / OTP	Type "U"

CA-2025-142 AUTORISER LA STM À ADHÉRER AU MANDAT 2025-8096-80 D'ACHATS REGROUPÉS CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) ACQUISITION DE LICENCES, DE RENOUVELLEMENT ET DE LA MAINTENANCE DES LICENCES RED HAT LINUX 6000038602

VU le rapport du directeur exécutif - Transition énergétique, innovation et technologies

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Alex Bottausci
APPUYÉ par monsieur Jocelyn Pauzé

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU 1° d'autoriser la STM à adhérer au mandat 2025-8096-80 d'achats regroupés avec le **CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)**, pour l'acquisition de licences, de renouvellement et de la maintenance des licences Red Hat Linux pour une période de trente-six (36) mois à compter du 12 janvier 2026 au 11 janvier 2029 pour un montant de **835 902,00 \$**, plus les taxes de **125 176,32 \$**;

2° d'autoriser une enveloppe supplémentaire pour les ajustements de prix et l'ajout de licences prévus aux contrats de **167 180,40 \$**, plus les taxes de **25 035,26 \$**;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **1 153 293,99 \$**, toutes taxes actuelles incluses, le tout conformément aux termes et conditions du mandat 2025-8096-80 d'achats regroupés avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) (6000038602).

	IMPUTATION
Centre	Type U
Compte	552170

CA-2025-143 ADJUGER UN CONTRAT
15381100 CANADA INC.
ACQUISITION DE LOGICIELS POUR DESSINS TECHNIQUES ET MODÉLISATION BIM
6000037301

VU le rapport du directeur exécutif - Transition énergétique, innovation et technologies

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Alex Bottausci
APPUYÉ par monsieur Jocelyn Pauzé

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU d'adjuger à « **15381100 CANADA INC.** », un contrat d'acquisition de logiciels pour dessins techniques et modélisation BIM, pour la période du 30 janvier 2026 au 29 janvier 2027, au montant de **953 201,10 \$**, plus les taxes de **142 741,87 \$**;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **1 095 942,97 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (6000037301).

	IMPUTATION
Centre	divers

CA-2025-144 AUTORISER L'ADHÉSION AU MANDAT D'ACHATS REGROUPÉS
MINISTÈRE DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU NUMÉRIQUE (MCN)
LACQUISITION DES SERVICES INFONUAGIQUES AZURE
6000037398
RÉSOLUTION CA-2025-121

VU le rapport du directeur exécutif - Transition énergétique, innovation et technologies

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Alex Bottausci
APPUYÉ par monsieur Jocelyn Pauzé

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU d'autoriser l'adhésion au mandat d'achats regroupés avec le ministère de la **CYBERSÉCURITÉ ET DU NUMÉRIQUE (MCN)** visant l'acquisition des services infonuagiques Azure, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 novembre 2028.

CA-2025-145 OCTROYER UN CONTRAT
SAP CANADA INC.
SERVICES DE SUPPORT ET D'ENTRETIEN DE LA SUITE DE PROGICIELS SAP
6000038468

VU le rapport du directeur exécutif - Transition énergétique, innovation et technologies

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Sylvain Le May
APPUYÉ par madame Mercedez Plante

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU d'octroyer à « **SAP CANADA INC.** », un contrat de services de support et d'entretien de la suite de progiciels SAP, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026, au montant de **2 435 455,09 \$**, plus les taxes de **364 709,40 \$**;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **2 800 164,49 \$**, toutes taxes actuelles incluses (6000038468).

	IMPUTATION
Centre	39300
Compte	552170

CA-2025-146 AUTORISER UNE MODIFICATION AU CONTRAT
GIRO INC./LE GROUPE EN INFORMATIQUE ET RECHERCHE OPÉRATIONNELLE
(GIRO)
SERVICES DE SUPPORT ET D'ENTRETIEN DU PROGICIEL HASTUS-ONDEMAND (HOD)
6000034796
RÉSOLUTION CA-2025-055

VU le rapport du directeur exécutif - Transition énergétique, innovation et technologies

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Sylvain Le May
APPUYÉ par madame Mercedez Plante

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU 1° d'autoriser une modification au contrat pour les services de support et entretien HOD, pour une augmentation de l'enveloppe budgétaire du contrat de services de support et d'entretien du progiciel HASTUS-OnDemand (HOD) n° 1750, adjugé à « **GIRO INC./LE GROUPE EN INFORMATIQUE ET RECHERCHE OPÉRATIONNELLE (GIRO)** », afin d'ajouter un montant supplémentaire de **31 230 \$** plus les taxes de **4 676,69 \$**;
2° d'autoriser la directrice générale et le secrétaire corporatif adjoint à signer tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la résolution;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **35 906,69 \$**, toutes taxes actuelles incluses (6000034796).

	IMPUTATION
Centre	39420
Compte	552170

CA-2025-147 AUTORISER UNE MODIFICATION AU CONTRAT
GIRO INC./LE GROUPE EN INFORMATIQUE ET RECHERCHE OPÉRATIONNELLE
(GIRO)
MIGRATION DU PROGICIEL ACCES VERS LA VERSION 2013
STM-4249-05-12-68
RÉSOLUTION CA-2012-152

VU le rapport du directeur exécutif - Transition énergétique, innovation et technologies

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Sylvain Le May
APPUYÉ par madame Mercedez Plante

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU 1° d'autoriser une modification au contrat pour la migration du progiciel ACCES vers la version 2013, pour une augmentation de l'enveloppe budgétaire du contrat de licence et services HASTUS-OnDemand (HOD) n° 920 adjugé à l'entreprise « **GIRO INC./LE GROUPE EN INFORMATIQUE ET RECHERCHE OPÉRATIONNELLE (GIRO)** », afin d'ajouter un montant supplémentaire de **276 413 \$** plus les taxes de **41 392,85 \$**;
2° d'autoriser la directrice générale et le secrétaire corporatif adjoint à signer tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la résolution;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **317 805,85 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (STM-4249-05-12-68).

	IMPUTATION
Centre	39420
Compte	552170

CA-2025-148 **OCTROYER UN CONTRAT
SIEMENS CANADA LIMITÉE
SERVICE DE SUPPORT TECHNIQUE POUR L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE
CONTROLE NUMÉRIQUE POUR LE CHAUFFAGE, LA VENTILATION ET LA
CLIMATISATION
6000038635**

VU le rapport de la directrice exécutive - Planification et entretien

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Sylvain Le May
APPUYÉ par madame Mercedez Plante

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU d'octroyer à « **SIEMENS CANADA LIMITÉE** », un contrat de service de support technique pour l'entretien des équipements de contrôle numérique pour le chauffage, la ventilation et la climatisation, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2031, au montant de **586 664,00 \$**, plus les taxes de **87 852,93 \$**;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **674 516,93 \$**, toutes taxes actuelles incluses, le tout conformément aux termes et conditions du contrat joint en annexe.

	IMPUTATION 1	IMPUTATION 2
Centre	39240	72000
Compte	552170	552170
Montants	404 710,16 \$	269 806,77 \$

CA-2025-149 **OCTROYER UN CONTRAT
DR ÉRIC HIGGINS INC.
SERVICES PROFESSIONNELS À TITRE DE DIRECTEUR MÉDECIN CONSULTANT
POUR LE BUREAU DE SANTÉ
6000038591**

VU le rapport de la directrice exécutive - Talents, diversité et expérience employé

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Mercedez Plante
APPUYÉ par monsieur Jocelyn Pauzé

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU 1° d'octroyer à « **DR ÉRIC HIGGINS INC.** », un contrat de services professionnels à titre de Directeur médecin consultant pour le bureau de santé, pour une période maximale de trois (3) ans débutant le 1^{er} janvier 2026, au montant de **612 888,32 \$**, plus les taxes de **91 780,03 \$**;

2° d'autoriser une enveloppe supplémentaire pour les ajustements de prix prévus aux contrats de **15 322,21 \$**, plus les taxes de **2 294,50 \$**;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **722 285,06 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions du contrat de services professionnels à titre de médecin consultant pour le bureau de santé.

	IMPUTATION
Centre	37420
Compte	551310

CA-2025-150 AUTORISER LE PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE 2025 À L'ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ)

VU le rapport de la directrice exécutive - Planification et entretien et du directeur général adjoint - Stratégie, relations avec les partenaires et communications

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Sylvain Gariépy
APPUYÉ par monsieur Sylvain Le May

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2025 à l'**ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ)** pour un montant de **1 351 555, 00 \$.**

	IMPUTATION 1	IMPUTATION 2
Centre		24000
Compte	593110	593110
Ordre interne / OTP	245003	
Montants	926 703 \$	424 852 \$

CA-2025-151 AUTORISER UNE ENTENTE DE SERVICES ENTRE L'ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ) ET LES SOCIÉTÉS PARTICIPANTES

VU le rapport du directeur général adjoint - Stratégie, relations avec les partenaires et communications

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Sylvain Gariépy
APPUYÉ par monsieur Sylvain Le May

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU d'autoriser l'entente de services entre l'**ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ)** et les Sociétés participantes soient Réseau de transport de la capitale, Réseau de transport de Longueuil, Société de transport de Laval, Société de transport de Lévis, Société de transport de Montréal, Société de transport de l'Outaouais, Société de transport du Saguenay, Société de transport de Sherbrooke, Société de transport de Trois-Rivières et le Réseau de transport Métropolitain (EXO), ci-après nommées "OPTC" du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2028, le tout conformément aux termes de l'Entente de services.

CA-2025-152 AUTORISER LA DESTITUTION D'UN GESTIONNAIRE, É.P.

VU le rapport de la directrice exécutive - Planification, livraison du service et expérience client et de la directrice exécutive - Talents, diversité et expérience employé

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Sylvain Gariépy
APPUYÉ par monsieur Sylvain Le May

ET UNANIMENT

Il est

RÉSOLU de procéder à la destitution de monsieur É.P. pour ne pas avoir satisfait aux attentes quant aux comportements attendus d'un gestionnaire, le tout conformément à l'article 72 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ. c. S-30.01).

CA-2025-153 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés.

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 18 h 20.

Les résolutions CA-2025-139 à CA-2025-153 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**

AREF SALEM

Secrétaire corporatif adjoint

ANDRÉ PORLIER



PÉRIODE DE QUESTIONS
ASSEMBLÉE PUBLIQUE
LE MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025 À 17 H 30

INTERVENANTS PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

<u>NOM</u>	<u>SUJET DE L'INTERVENTION</u>
-------------------	---------------------------------------

QUESTION 1

Jean Duval

La question de monsieur Duval concerne la sécurité des usagers.

Essentiellement, monsieur Duval relate avoir subi une intervention survenue à place Dupuis impliquant des constables spéciaux de la STM. Cet incident a mené à son arrestation, suivie de procédures judiciaire et disciplinaire. Par cette démarche, monsieur Duval entend contester l'intégrité de l'enquête, estimant que la preuve présentée est entachée d'irrégularités. Ce dernier souhaite que le conseil d'administration entreprenne une démarche en sa faveur auprès du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), afin que celui-ci puisse examiner l'incident dont il affirme avoir été victime.

Le président

D'emblée, le président mentionne que le conseil d'administration n'est pas l'instance appropriée pour donner suite à sa requête. Il s'agit d'une situation sur laquelle la Société n'a aucune emprise. Monsieur Duval peut exercer les recours qui lui sont disponibles devant les instances judiciaires compétentes. Le président invite monsieur Jocelyn Latulippe, directeur Sûreté et sécurité incendie, à compléter la question.

Cet incident a déjà fait l'objet d'une décision judiciaire. Par ailleurs, les constables spéciaux sont également assujettis au Code d'éthique de la STM en plus de la Loi sur la police et au Commissaire à la déontologie policière. Les enquêteurs affectés au bureau d'enquête pourront lui expliquer le processus pour le dépôt d'une plainte, précise monsieur Latulippe.

QUESTION 2

Patrick Zalewski

La question concerne les passages impayés.

Monsieur Zalewski indique que l'évasion tarifaire est devenue un phénomène fréquent. Il mentionne notamment comme facteurs les tourniquets défectueux, l'absence de surveillance ainsi que la politique de dissuasion sur la non-intervention. Compte tenu de la situation budgétaire de la Société, il souhaite savoir quelles mesures seront mises en place pour contrer ces comportements entraînant des pertes financières.

Le président

Le président réfère la question à monsieur Jocelyn Latulippe, directeur Sûreté et sécurité incendie.

En effet, il s'agit d'un défi de contrôle immense puisque chaque jour, environ 1,1 million de déplacements sont effectués sur le réseau bus et métro de la STM.



Un ensemble d'actions est mis en place, parmi ceux-ci figurent des opérations de contrôle des titres menées dans des endroits ciblés à l'aide des données provenant des signalements faits par des employés de toute situation de non-paiement et fraude. Cette offensive, à elle seule, permet de donner près de 100 constats d'infraction chaque jour. Diverses initiatives sont également envisagées, notons le déploiement d'une équipe dédiée au contrôle de titres qui sera opérationnelle à compter de janvier, explique le directeur Sûreté et sécurité incendie.

QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL

Prendre note que les questions du public ci-dessous sont reproduites comme elles ont été reçues, sans révision ni modification.

QUESTION 3

Philippe Paré

Considering the following: The 212 meeting The fact that google maps dont do GTFS-FLEX The STM refusal to pay transit for GTFS-FLEX intergration The fact that chrono is nothing but a google maps re-skin The fact that the stm currently "operates" 15 taxibus/NavetteOR services The parlons-en platform notice that people dont know taxibus exist What will be actualy done to publisize taxibus services?

Le président invite madame Martine Ouellet, cheffe de division - Information et service à la clientèle, à répondre à cette question.

Dans le but de faire connaître l'offre de service disponible des taxis collectifs et de la promouvoir, une page du site Web y est consacrée, notamment pour faire connaître les modalités d'utilisation de ce service. Ce moyen s'avère cependant insuffisant. Dans le cadre de la refonte du site Web, plusieurs projets sont prévus afin de répondre à ce besoin et améliorer l'expérience client. Parmi ceux-ci, notons la mise en place d'un simulateur de trajets ainsi que leur intégration dans les planificateurs de trajets à travers GTFS flex, répond madame Ouellet.

QUESTION 4

Matthew McLauchlin

L'installation des ascenseurs à la station de métro Édouard-Montpetit a débuté en août 2020. Quatre autres stations ont vu la construction d'ascenseurs commencée et complétée durant ce temps. C'est encore plus important maintenant que la station du REM attenante est ouverte et accessible. Qu'est-ce qui explique le retard, et a-t-on une date de complétion estimée ?

Le président

Le président demande à monsieur Patrick Sergerie, directeur exécutif - Gestion et modernisation des actifs de fournir des éléments de réponses.

La station Édouard-Montpetit n'a pas été conçue pour être équipée d'ascenseurs lors de sa construction initiale. Les travaux visant à ajouter des ascenseurs dans ce type de bâtiment constituent un défi de taille. Plusieurs étapes sont nécessaires, notamment l'excavation des sols au cours de laquelle certaines contraintes peuvent surgir, comme des conditions de sols qui n'avaient pas été détectées lors des études géotechniques. Des failles dans le roc ont été découvertes, ce qui a obligé à revoir le système de soutènement destiné à accueillir les nouveaux



ascenseurs. Ces imprévus sont désormais réglés, le chantier est maîtrisé, la mise en service des ascenseurs pourra être réalisée dès le printemps 2026, répond monsieur Sergerie.

QUESTION 5

Julie Fontaine

Le retrait de la ligne 427 réduit l'accessibilité pour les parents avec jeunes enfants, les personnes âgées et celles à mobilité réduite, notamment pour se rendre au CHUM ou vers l'ouest de la ville, que ce soit pour l'aller ou le retour en fin de journée. Même avec la bonification de la 27, il s'agit de facilité et d'inclusion, pas de rapidité. Pourquoi ne pas aller sonder les utilisateurs ?

Le président

Le président invite monsieur Pascal Rochon, directeur - Planification et développement des réseaux à répondre à la question.

Cette ligne avait été créée avant la pandémie visant à désengorger la ligne orange. La majorité des utilisateurs de la ligne 427 descendaient à la station Laurier, déjà desservie par la ligne 27, ou montaient à Berri-UQAM dans le secteur qui ne sera plus accessible en raison des travaux. Détourner la ligne aurait augmenté le temps du parcours de plus de 20 minutes, retirant ainsi à la ligne express sa fonction. Or, depuis la pandémie, les habitudes de déplacement ont changé, de sorte que la ligne orange a une capacité résiduelle permettant d'accueillir plus de clients. Face aux entraves et impacts des travaux sur Berri, la décision a été prise de retirer la ligne 427. En revanche, la ligne 27 a été bonifiée par l'ajout de 25 voyages supplémentaires. L'utilisation combinée de la ligne 27 et du métro permet des temps de parcours plus courts de 10 minutes tout en offrant un accès à proximité du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Quant à la ligne 14, elle permet également une correspondance vers le CHUM, explique le directeur - Planification et développement des réseaux.

QUESTION 6

Arif Shakir

Bonjour le conseil, Suite aux problèmes rencontrés le mois dernier avec les autobus articulés, la STM prévoit-elle toujours d'aller de l'avant avec leur remplacement? Si novabus n'est pas capable de fournir à temps les articulés de New flyer serait une autre option.

À la suite de la mise en service du REM, la STM prévoit-elle d'améliorer et d'intensifier l'offre de service de la ligne 92 Jean-Talon.

Le président

Le président réfère la question à monsieur Pascal Rochon, directeur - Planification et développement des réseaux.

La STM est consciente du vieillissement des bus articulés pour les prochaines années. Des discussions sont en cours avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour le renouvellement de la flotte. Les résultats obtenus à l'issue de ces échanges pourront être communiqués dès qu'ils seront connus, dans les prochains mois, répond monsieur Rochon.

En ce qui concerne la deuxième question, la ligne 92 fait effectivement partie des lignes qui seront bonifiées en termes d'amélioration du service et de l'accès au REM dans le cadre de la refonte. Une campagne de communication sera déployée avant la mise en service du nouveau réseau, à l'aide d'un ensemble de médias numériques, de médias sociaux et d'affiches dans les réseaux d'autobus et de métro. Cette campagne permettra aux clients de découvrir le nouveau réseau et même de visualiser leurs futurs trajets grâce à un simulateur d'itinéraires. Des activités sur le terrain seront également organisées pour fournir de l'information et répondre aux questions du public. L'horaire et les emplacements de ces événements seront confirmés et communiqués ultérieurement, explique monsieur Rochon.

QUESTION 7

Pearson Basilières

Exo has recently received a \$600M budget cut - have you suffered a similar budget cut from the province?

^p

Why have you spontaneously increased fare enforcement - and why now, instead of any other moment?

Le président

Le président invite madame Julie Deschênes, directrice exécutive, Finances, approvisionnement, affaires juridiques et métropolitaines, à fournir des éléments de réponses.

En effet, la société exo a annoncé son intention de retirer certains de ses projets de son programme des immobilisations en raison des problèmes de financement du transport en commun. La STM a, elle aussi, connu une baisse de ses subventions, particulièrement celles destinées au réseau du métro. À ce jour, la STM a néanmoins été en mesure de maintenir son offre de service en faisant preuve d'agilité pour l'année 2026. Les années subséquentes restent à déterminer, mentionne madame Deschênes.

En ce qui concerne le contrôle des titres, le programme d'agent de contrôle de titres devait au préalable franchir diverses étapes, notamment la création du programme, la formation des agents et plusieurs autres démarches administratives. Une fois toutes ces étapes complétées, le programme a été mis en œuvre, c'est ce qui explique l'augmentation massive de contrôle de titres, indique Jocelyn Latulippe, directeur - Sûreté et sécurité incendie.

QUESTION 8

Daniel Montpetit

Le grand chantier en cours à la station Longueuil-UdS comprendra-t-il l'installation d'ascenseurs, ou au moins des travaux préparatoires pour leur installation comme ce qui a été fait à la station Atwater? Sinon pourquoi cela n'a pas fait partie des conditions exigées au promoteur externe lors des discussions sur les arrangements pour ces travaux de grande envergure affectant une station de métro?

Le président

Le président demande à monsieur Patrick Sergerie, directeur exécutif - Gestion et modernisation des actifs, de répondre à la question.

Le chantier dont il est question appartient à un promoteur privé. Devant l'insuffisance des ressources financières, la STM étant contrainte de reporter ou de suspendre des projets, celui visant à rendre accessible la



station Longueuil-Université de Sherbrooke n'a donc pas été lancé dès le début des travaux de ce chantier. Cette station demeure toutefois l'une des stations prioritaires. La STM reste en contact avec les partenaires de ce chantier afin d'intégrer éventuellement le projet d'accessibilité à la station Longueuil lorsque les subventions requises seront débloquées, indique monsieur Sergerie.

En complément, la directrice générale de la STM mentionne que dès le lancement du chantier, des représentations ont été effectuées auprès du promoteur afin, à tout le moins, de creuser les puits d'ascenseur en vue d'être prêts lorsque les fonds seront disponibles pour poursuivre le projet. Le promoteur ne s'est toutefois pas montré favorable à cette proposition.

QUESTION 9

Christopher Hnatyshin

Related to the recent cuts to funding for exo, can we anticipate a funding cut to the STM and what services would be heavily affected should another spending cut occur?

I would also like to ask if we are getting new buses soon to replace some of our aging fleet that can't be used by people with disabilities.

Le président

Le président réfère la question à madame Julie Deschênes, directrice exécutive, Finances, approvisionnement, affaires juridiques et métropolitaines, afin qu'elle puisse fournir des éléments de réponses.

Tel qu'expliqué précédemment, le contexte financier auquel la STM est confrontée est sans précédent. À elle seule, la STM ne peut relever ce défi, de scénarios sont évalués, notamment sollicité la collaboration des partenaires, afin d'obtenir du financement et la priorisation des besoins en maintien des actifs. Malgré tout, le financement du transport collectif demeure un enjeu et tout est mis en œuvre pour préserver l'offre de services, précise la directrice exécutive, Finances, approvisionnement, affaires juridiques et métropolitaines.

Pour la deuxième question, le président invite monsieur Dave Turriff, directeur entretien centre de transport, à répondre à cette personne.

Dans les prochains mois, le premier autobus électrique sera livré à la STM. Au cours des années subséquentes, une centaine d'autobus électriques seront livrés afin de remplacer ceux de la flotte actuelle, indique monsieur Turriff.

QUESTION 10

David Murray

Bonjour, Le SRB Pie-IX n'a pas vraiment de priorité aux feux de circulations, alors au final le service n'est pas plus rapide que le service de bus qu'il remplace (confirmé par un reportage de Radio-Canada). Est-ce que la STM continue de mettre de la pression sur la ville de Montréal pour que la priorité aux bus soit améliorée aux intersections? Merci

Le président

Le président réfère la question à monsieur Pascal Rochon, directeur - Planification et développement des réseaux.



Les avantages d'une infrastructure comme le SRB Pie IX sont multiples. Elle permet notamment de réduire le temps de parcours, un service qui ne subit pas les aléas de la circulation, assurant ainsi des temps de déplacement égaux et toujours constants jours après jour. Le service est donc ainsi fiable, fréquent et ponctuel. Le SRB offre aussi des conditions de déplacement plus confortables et des aménagements conviviaux pour les clients.

Quant aux temps de déplacements, plusieurs facteurs influencent actuellement les temps de parcours. Notamment l'augmentation significative de l'achalandage, la mise aux normes des feux de circulation ainsi que les travaux, les enclaves et les incidents. Ainsi, les gains réels du SRB ne pourront être évalués qu'une fois tous ces travaux terminés.

Finalement, en ce qui concerne la question sur les feux en temps réel (TSP), il existe des feux prioritaires et ceux-ci sont fonctionnels. Dans certaines circonstances, le feu prioritaire permet au bus d'éviter un feu rouge en prolongeant le feu vert. Cependant, pour assurer la sécurité des piétons qui traversent l'intersection, il n'est pas possible instantanément de modifier le cycle des feux de circulation à l'approche du bus. Le travail se poursuit avec la Ville afin d'optimiser les feux et les zones d'approche pour le TSP, explique le directeur - Planification et développement des réseaux.

QUESTION 11

Gabriel Adam-Beaudoin

Bonjour, J'aimerais savoir si vous pourriez me fournir une mise à jour sur la date de mise en service des ascenseurs de la ligne jaune à Berri-UQAM. Ceux-ci étaient initialement prévus pour 2025 ; l'année arrive à sa fin et nous n'avons toujours pas reçu de nouvelles concernant leur ouverture. Merci de vos informations.

Le président

Le président invite monsieur Patrick Sergerie, directeur exécutif - Gestion et modernisation des actifs à fournir des éléments de réponses.

À l'instar du projet de la station de métro Édouard-Montpetit, des aléas relatifs à des conditions de chantier défavorables se sont présentés, non pas en raison de la géotechnique, mais plutôt en raison de la configuration architecturale de la station Berri-UQAM. Cette station s'est développée au fil des années, divers ouvrages se sont superposés pour desservir les différentes lignes, avec des systèmes de soutènement et d'ancre comportant des particularités qui ne peuvent pas être toujours anticipées dans les plans et devis en avant-projet. Le concept initialement retenu pour l'installation des ascenseurs n'est plus envisageable. Le degré de complexité inhérent à ce type de projet nécessite l'élaboration de nouveaux concepts. Par ailleurs, il demeure essentiel de s'assurer que ces solutions respectent les paramètres budgétaires établis. Une fois ces étapes complétées, un nouvel échéancier devra être déterminé pour cette station, explique monsieur Sergerie.

QUESTION 12

Julien Gascon-Samson

Sur la thématique de l'accessibilité:

1) Quelles démarches le nouveau C.A. entreprendra-t-il pour obtenir le financement nécessaire à la poursuite de la mise en accessibilité du métro et maintenir le momentum malgré les restrictions provinciales ?



2) Quelles mesures le C.A. prévoit-il pour améliorer la maîtrise de l'usage des rampes d'autobus et assurer leur entretien, surtout en hiver ?

Le président

La vision de rendre le réseau de métro accessible demeure. À ce jour, 30 stations sont accessibles et deux autres, Berri-UQAM et Édouard-Montpetit, s'ajouteront prochainement à ce nombre. Pour les autres stations, le financement n'étant pas confirmé, aucun travaux relatifs à l'installation des ascenseurs ne pourront débuter. Le conseil réitère son engagement à poursuivre ses efforts, en mettant à l'avant les priorités liées au maintien des actifs et à l'accessibilité auprès des différents paliers gouvernementaux afin d'obtenir du financement, mentionne le président du conseil d'administration de la STM.

Pour la deuxième question, le président demande à monsieur Étienne Lyrette, directeur général adjoint, Stratégies, relations partenaires et communications de répondre à la question.

En ce qui concerne le fonctionnement et l'entretien des rampes, il s'agit d'une priorité transversale pour l'entreprise. Parmi les leviers d'amélioration identifiés, un plan d'action a été déployé. Ce plan met l'accent sur l'amélioration de la fiabilité et de la disponibilité des rampes via des processus d'entretien renforcés, la sensibilisation des chauffeurs, et l'intégration de la technologie pour une gestion en temps réel. Ce plan s'avère efficace, l'objectif fixé, soit un taux de disponibilité des rampes de 98 %, est atteint, mentionne monsieur Lyrette.
